



Discours d'Annick Girardin
Vœux Fonction publique
Lundi 30 janvier

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les Directeurs généraux,

Mesdames et messieurs les Secrétaires généraux

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Je veux tout d'abord vous dire que je suis très heureuse de vous retrouver à l'occasion de ces traditionnels vœux de rentrée. Il s'agit là d'un moment solennel, certes, mais qui doit aussi nous permettre de nous retrouver dans la convivialité, ce qui est précieux après l'année chargée que j'ai traversée et qui vient de s'achever.

Nous sommes réunis à l'hôtel de Seignelay qui accueille depuis 2012 le ministère de la Fonction publique. Un lieu chargé d'histoire puisqu'il appartenait à la famille de Colbert et qu'il fut brièvement occupé par la nourrice de Marie-Antoinette. J'en veux pour preuve la tombe de son chien Coco qui se trouve encore dans les jardins.

En France, la fonction publique représente 5,4 millions d'agents. Répartis sur plus de 700 métiers, ces agents assurent la sécurité des Français, les soignent, les forment mais aussi les accompagnent dans leurs démarches. Et parce que leur action renforce le bien-être et le vivre ensemble, ils sont au cœur du pacte républicain.

Être fonctionnaire n'est pas un métier comme les autres. Par leur engagement, ces derniers sont les garants de l'équilibre social et de nos principes fondamentaux de liberté, d'égalité, de fraternité.

Le travail des fonctionnaires, vous le savez, c'est de construire la République jour après jour et d'en pérenniser l'héritage. Ils sont en quelque sorte des passeurs qui perpétuent les fondements de notre modèle social. Ces fondements pour n'en citer que quelques-uns, ce sont la solidarité, la redistribution, l'entraide et mais aussi l'éthique et l'exemplarité des agents.

Je crois que ce rappel de la vocation de la Fonction publique n'est pas superflu. Il est même important de rappeler ces quelques vérités à l'heure où elle ne cesse d'être montrée du doigt comme responsable de tous les maux de notre société, à l'heure où des caricatures sont répandues dans l'opinion sur les prétendus privilèges et avantages des fonctionnaires.

A ce titre, j'en profite pour remercier le Conseil économique, social et environnemental (dont je salue les représentants ce soir) et la grande majorité des groupes qui le composent d'avoir adopté un avis sur l'avenir de la fonction publique qui rappelle ces vérités.

Ce discours très politique n'est pas seulement un recueil de clichés éculés, c'est aussi et surtout une menace directe sur notre modèle social. Dénigrer les fonctionnaires, questionner leur utilité même, c'est mettre en cause leur engagement au service de l'intérêt général. C'est affaiblir la République.

Critiquer gratuitement les agents publics c'est opposer les Français. C'est alimenter un clivage absurde entre secteur public et secteur privé, c'est mettre en concurrence ses différents versants. C'est ajouter, en somme, des fractures à une société qui n'en a pas besoin.

Ceux qui proposent de supprimer 500 000 emplois dans la fonction publique ignorent sa vocation première.

La Fonction publique est l'héritage de ceux qui n'en ont pas. De l'école à l'hôpital, de la sécurité sociale à la police et la gendarmerie, les services publics sont indispensables au bon fonctionnement de la société. Comme le rappelait Marylise Lebranchu avant moi, ils sont les garants de l'équilibre social.

En effet, quand on connaît les besoins de sécurité, d'éducation, de santé et d'accès aux services publics des Français, notamment dans les zones isolées, il est absolument consternant qu'une des propositions phares défendue par la droite soit de supprimer des centaines de milliers de fonctionnaires. Notre pays n'a pas besoin de suppressions de pans entiers de l'action publique mais de solidarité et d'un programme politique à la hauteur des défis de la France.

Mesdames et messieurs, nous avons connu une année 2016 faste pour la fonction publique. Ce faste s'est traduit très concrètement par un agenda social particulièrement chargé.

Depuis mon arrivée à la tête de ce ministère, j'ai fait de la modernisation de la Fonction publique le fil conducteur de mon action.

Pendant ce quinquennat, nous avons prouvé une chose : notre fonction publique est capable de relever les défis de la modernité. Elle bouge, elle se transforme et elle sait répondre aux crises tout comme elle sait s'adapter aux demandes quotidiennes de ses usagers.

C'est la grandeur de ce ministère que d'assurer modestement, mais fermement, le cap que nous avons annoncé il y a bientôt 5 ans.

J'aime à le répéter, la Fonction publique construite au lendemain de la guerre sous l'influence du conseil national de la Résistance et renforcée par le statut général du fonctionnaire est une spécificité bien française qui garantit aux agents publics un certain nombre de droits et de devoirs.

Autour de ces principes, nous avons construits collectivement un édifice solide qui, loin d'être figé, est en mesure de s'adapter aux évolutions de la société et notamment aux mutations profondes des attentes des Français.

Ainsi, l'un de mes objectifs est de construire la Fonction publique de demain. **Une fonction publique plus souple, plus agile et plus juste.** Et contrairement à ce que peuvent dire certaines mauvaises langues, ce n'est pas un saut dans l'inconnu. Au contraire, **c'est un pari sur l'intelligence et la responsabilité des agents publics.**

Le premier dossier que j'ai eu à traiter en arrivant n'a pas été une mince affaire. La décision prise par le gouvernement, sur ma proposition, de **dégeler le point d'indice de 1,2%** a été importante en elle-même mais aussi car elle nous a permis d'avancer sereinement sur tous les dossiers avec les partenaires sociaux.

Comme vous le savez, j'ai rapidement identifié trois priorités politiques :

La laïcité tout d'abord qui est un principe auquel je suis particulièrement attachée et qui fonde mon engagement au sein du Parti radical de gauche. Sur ce point, j'ai mis en place en juin 2016 la commission « Laïcité et Fonction publique » qui a mobilisé plusieurs universitaires, chercheurs, experts et fonctionnaires. Cette initiative a abouti à la remise d'un excellent rapport en décembre dernier et a ouvert la voie à la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures fortes qui seront effectives dans les plus brefs délais.

Ensuite, j'ai décidé de mieux valoriser **l'innovation** dans la Fonction publique. Dans un monde en plein bouleversement, je porte la conviction que l'innovation est un moyen d'optimiser nos outils pour renforcer nos politiques publiques.

C'est dans cet esprit que j'ai lancé une grande consultation dans toute la France intitulée « Ma Fonction publique se réinvente » et qui a abouti à la création d'un fond d'innovation RH d'1 million d'euros.

Je vous donne tous rendez-vous le 7 mars prochain après-midi pour découvrir les nombreuses initiatives prises, partout en France, pour innover et anticiper les transformations de la Fonction publique à l'horizon 2025. Cette journée sera l'occasion de présenter les initiatives multiples prises pour une Fonction publique plus ouverte, plus diverse et plus innovante.

Enfin, et c'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur, j'ai souhaité encourager davantage **l'engagement des jeunes** dans notre Fonction publique. Des jeunes de tous les horizons afin que personne ne se sente exclu de la variété de métiers que propose notre Fonction publique.

Nous avons ainsi pris de vraies dispositions en faveur des jeunes notamment en matière d'ouverture de la Fonction publique à la diversité. Et ce à travers une série d'amendements de la loi Egalité et citoyenneté promulguée avant-hier.

Mais au-delà de ces trois grands axes, nous avons œuvré pour une **meilleure reconnaissance des fonctionnaires** dans la spécificité de leurs missions.

Et c'est cette approche que j'ai toujours défendue à vos côtés : **redonner confiance aux fonctionnaires**, leur envoyer le signal qu'ils sont entendus et que leur avis compte mais aussi leur rappeler leur **utilité au service de l'intérêt général**. Plusieurs mesures fortes ont été prises en ce sens, je n'en citerais que quelques-unes :

Le vote de la loi relative à la déontologie et aux droits et devoirs des fonctionnaires du 20 avril dernier qui acte de nouveaux droits et qui rappellent avec fermeté les devoirs des agents.

La poursuite de la mise en œuvre du protocole PPCR qui continuera à porter ses fruits dans les prochaines années.

Vous le savez tous, nous entrons dans une année de campagne présidentielle. Mon message est clair sur ce point : notre travail n'est pas fini. **Comptez sur moi pour rester mobilisée jusqu'au bout.** Je vous le disais tout à l'heure, même s'il ne nous reste que trois mois, les chantiers que nous devons encore finaliser sont nombreux.

L'ordonnance mobilité, prévue dans le cadre de la Loi sur la Déontologie, est un objectif majeur puisqu'il s'agit de prévoir et d'adopter toutes les mesures de nature à favoriser la mobilité des agents publics entre les trois versants de la fonction publique et de lever les freins statutaires et indemnitaires qui bloquent aujourd'hui les fonctionnaires dans leur légitime souhait de changement et d'évolution professionnelle. La loi Egalité réelle en outre-mer s'inscrit dans cette démarche car elle renforce le CIMM et facilite la mobilité des fonctionnaires ultramarins.

Nous serons également amenés à travailler sur **la Protection sociale complémentaire** qui nécessite un important travail de concertation avec les OS et les différents Ministères.

Cette concertation a permis de préciser le cadre réglementaire du processus de référencement des organismes de mutuelles dans le cadre de la protection sociale complémentaire des agents de l'Etat. Ce travail se poursuivra en 2017 sur la base d'un bilan des dispositifs qui sera concerté avec les organisations syndicales.

Je pense à la **question de l'accès au logement des fonctionnaires**. En signant la convention avec la Caisse des dépôts et consignations et l'ERAFP, nous allons accompagner la construction de 600 logements au bénéfice des fonctionnaires de l'Etat en Île-de-France grâce à la mobilisation des fonds de retraites complémentaires des fonctionnaires.

Je veux également souligner le bon aboutissement des deux concertations engagées l'an dernier : l'une sur la formation et le parcours des agents et l'autre sur la santé et la sécurité. **L'ordonnance sur le compte personnel d'activité** des agents publics vient d'ailleurs d'être adoptée. Elle reprend ces deux volets et a nécessité beaucoup d'investissement et de concertation entre les trois versants de la Fonction publique, les OS, puis le Conseil d'Etat. Je porte la conviction que nous devons aller plus loin et renforcer davantage le Compte épargne temps.

La question du temps de travail est aussi au cœur de nos préoccupations. Nous allons prochainement discuter de la circulaire qui rappellera la nécessité d'une plus grande observance de la réglementation.

Il en va de l'exemplarité de la fonction publique et c'est de courage managérial dont nous avons besoin. Mais ma position est claire : faire respecter les 35 heures. Elle n'est pas le passage à 37 ou 39 heures dans des conditions hasardeuses et conduisant à des baisses de rémunération pour les agents.

Je présenterai prochainement **un plan d'actions en matière d'ouverture de la Fonction publique et de promotion de la diversité**. Ce plan sera accompagné de mesures fortes en faveur de l'égalité femmes-hommes puisque dans quelques jours, la Députée Françoise Descamps Crosnier, que je salue chaleureusement, remettra son rapport au Premier ministre sur le sujet.

Enfin, je souhaiterais vous dire un mot **sur la mise en place de la DRH de l'Etat**. J'en profite pour remercier toutes les équipes de la DGAFP et plus particulièrement Thierry Le Goff pour leur engagement total dans cette réorganisation.

Cette DRH de l'état permettra d'harmoniser les pratiques RH entre les différents versants, de favoriser la mobilité des agents mais aussi d'améliorer l'efficacité de services publics.

Mesdames et messieurs, nous sommes face à une échéance électorale majeure. Dans cette dernière ligne droite, la Fonction publique sera au cœur des débats. En tant que Ministre de la Fonction publique, ma position est sans appel : il n'y aura pas de redressement sans la puissance publique, c'est-à-dire sans le service public et sans les fonctionnaires. La Fonction publique du XXIème siècle que j'appelle de mes vœux, c'est une Fonction publique ancrée dans les attentes des français, capable de relever les défis de la modernité et d'anticiper les évolutions du monde.

Depuis le début du quinquennat, nous nous sommes efforcés de prendre des mesures fortes pour réconcilier les agents avec leurs missions mais aussi réconcilier les citoyens avec l'action publique.

Là est une de mes convictions fondamentales : rien ne se construira de durable sans le renforcement de l'adhésion des citoyens à notre modèle français de fonction publique et sans redonner aux agents la fierté du service public.

Voilà l'esprit de ces vœux : redonner ses lettres de noblesse à la Fonction publique dans un climat qui n'est pas toujours favorable, penser son futur dans un monde de plus en plus instable mais surtout rendre hommage à ses agents. Tous ses agents, quel que soit leur versant, leur catégorie, leur échelon ou leur grade. Aujourd'hui c'est tous les fonctionnaires qui sont à l'honneur !

Je vous remercie